

Remplir votre rapport de conformité sur l'accessibilité

Vous devez remplir les champs obligatoires de chaque page avant de pouvoir passer à la page suivante. Les champs obligatoires sont suivis d'un astérisque (*).

Commencez par sauvegarder le formulaire dans votre ordinateur, puis ouvrez-le avec le logiciel Adobe Reader. Vous pouvez le sauvegarder à tout moment et y revenir plus tard. Avant de l'envoyer, vous pouvez le distribuer dans votre organisme pour obtenir des commentaires.

Pour remplir le rapport de conformité sur l'accessibilité, vous aurez besoin des renseignements suivants :

- Norn legal de l'organisme
 - Numero d'entreprise(NE9) à neuf chiffres. Il s'agit du numero que l'Agence du revenu du Canada utilise pour identifier votre organisme. Vous le trouverez sur vos declarations de taxes federales et provinciales. Si votre organisme n'a pas de numero d'entreprise (NE9), contactez-nous pour recevoir un identificateur LAPHO en remplacement.
 - Categorie d'organisme (FPO/ALO, Entreprise ou organisme sans but lucratif)
 - Si vous etes une entreprise ou un organisme sans but lucratif, votre categorie est Entreprise ou organisme sans but lucratif.
- Remarque:** Si vous selectionnez la mauvaise categorie d'organisme, vous verrez des questions qui ne vous concernent pas. Vous devrez rectifier la categorie et entrer de nouveau vos donnees pour reussir à envoyer votre rapport.
- Nombre d'employes dans votre organisme en Ontario
 - Norn et coordonnees de votre certificateur (p. ex. un administrateur ou un cadre dirigeant qui a l'autorisation legale de dire que le rapport est complet et exact)

Remplir le formulaire pour 20 organismes à la fois

Vous pouvez remplir un seul formulaire pour déposer un rapport portant sur 20 organismes. Pour ce faire, vous devez avoir les renseignements sur chaque organisme suivants:

- Norn legal
- Numero d'entreprise(NE9) ou identificateur LAPHO
- Nombre d'employes en Ontario
- Adresse

Les renseignements suivants doivent etre les memes pour chaque organisme :

- Categorie d'organisme
- Repartition du nombre d'employes (p. ex. 20-49, 50+)
- Certificateur
- Reponses à toutes les questions sur la conformité en matière d'accessibilité

Si ce n'est pas le cas, vous devrez remplir un formulaire distinct pour chaque organisme.

Remarque : Les utilisateurs de technologies d'assistance devraient dresser une liste de boutons pour obtenir une liste de liens sur le formulaire.

Commencez votre rapport

Marche à suivre pour remplir le formulaire :

1. Téléchargez et sauvegardez le formulaire

- Téléchargez et sauvegardez le formulaire dans votre ordinateur
- Ouvrez le formulaire avec Adobe Reader 10 ou une version supérieure

2. Entrez les renseignements concernant votre organisme

- Entrez les renseignements concernant votre organisme, puis sélectionnez **Suivant**

3. Comprenez vos obligations

- Si vous avez besoin de renseignements au sujet des exigences à respecter, sélectionnez le lien au site Web qui se trouve à la **partie B : Comprendre vos obligations en matière d'accessibilité**. Vous serez dirigé vers notre site Web où vous pouvez voir vos obligations passées, présentes et futures.

4. Répondez aux questions

- les questions figurant sur le formulaire s'appuient sur les obligations visant votre :
 - catégorie d'organisme
 - répartition du nombre d'employés
- Sélectionnez **Oui** (si vous vous conformez) ou sur **Non** (si vous ne vous conformez pas) pour chaque question. Vous pouvez ajouter des commentaires dans la boîte à commentaires qui se trouve au-dessous de chaque question.
- Chaque question du rapport contient des liens vers :
 - l'article du règlement qui se rapporte à la question
 - des ressources utiles qui vous permettent de comprendre les exigences et de vous y conformer
- Quand vous avez répondu à toutes les questions, sélectionnez **Sauvegarder le formulaire** en bas de la page avant de sélectionner **Suivant**
- Passez en revue le sommaire du rapport de conformité sur l'accessibilité.

5. Authentifiez les renseignements et envoyez votre rapport

- Remplissez la partie des renseignements sur le certificateur
- Le certificateur doit :
 - s'assurer que tous les renseignements inscrits sur le formulaire sont complets et exacts
 - cacher les trois cases pour indiquer que votre organisme l'a autorisé à attester
 - Entrer la date d'attestation en sélectionnant la flèche pour ouvrir le calendrier
- Entrez les coordonnées de la personne-ressource principale de votre organisme, c'est-à-dire de la personne à contacter en cas de besoin de renseignements supplémentaires. Il peut s'agir du certificateur ou d'une autre personne.
- Vous pouvez sauvegarder le formulaire à tout moment en sélectionnant le bouton **Sauvegarder le formulaire**. Lorsque vous êtes prêt à l'envoyer, sélectionnez le bouton **Sauvegarder et soumettre**. On vous demandera de sauvegarder d'abord le formulaire dans votre ordinateur. Le formulaire sera ensuite envoyé.
- Attendez de recevoir une **confirmation avec un numéro** qui indique que votre rapport a été soumis ou qu'un problème est survenu.
- Dès la réception du rapport, un courriel est envoyé au certificateur et à la personne-ressource principale, qui comporte :
 - un numéro de confirmation
 - une copie accessible en PDF de votre rapport

Si vous n'avez pas reçu de numéro de confirmation après avoir envoyé le formulaire ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de la LAPHO (ServiceOntario) :

Tel. sans frais : 1-866-515-2025

ATS sans frais : 1-800-268-7095

Tel. : 416-849-8276 ATS : 416-325-3408

Autres formats accessibles

Si vous avez besoin du rapport de conformité sur l'accessibilité dans un format accessible, veuillez envoyer un courriel à accessibility@ontario.ca.

Instructions

Tous les renseignements fournis sont assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

Il est obligatoire de fournir les renseignements lorsque les champs sont suivis d'un astérisque (*).

A. Information sur l'organisme

Catégorie d'organisme*

[Entreprise ou organisme sans but lucratif](#)

Repartition du nombre d'employés* Année de déclaration

[50 employés et plus](#)

2020

Détails de l'entreprise

Dénomination sociale de l'organisme*

[Bayer Inc.](#)

Nombre d'employés en Ontario*

[561](#)

[Aide](#)

Numéro d'entreprise (NE9)* [Aide](#)

[887471886](#)

Cochez si le nom commercial est le même que la dénomination sociale

Nom commercial de l'organisme

[Bayer Inc.](#)

Préférence linguistique des communications*

[Français](#)

Secteur qui décrit le mieux la principale activité commerciale de votre organisme*

[62 - Soins de santé et assistance sociale](#)

Sous-secteur (si possible)

Groupe industriel (si possible)

Adresse de correspondance

Adresse permettant de transmettre la correspondance à la personne responsable de coordonner les activités de conformité de l'organisme pour la LAPHO.

Pays* @Canada E.-U. International

Type d'adresse* @Adresse de rue Adresse de rue desservie par itinéraire Autre

Numéro d'unité Numéro de rue* Nom de rue*
[2920](#) [Matheson Blvd E](#)

Type de rue Point cardinal Ville* Province*
 [Mississauga](#) [ON \(Ontario\)](#)

Code postal*

[L4W5R6](#)

Adresse commerciale

Adresse permettant de transmettre la correspondance à l'administrateur/au cadre dirigeant de l'entreprise, qui est responsable de la conformité de l'organisme pour la LAPHO.)

Cochez si l'adresse commerciale est la même que l'adresse de correspondance

Pays* @Canada E.-U. International

Type d'adresse* @Adresse de rue Adresse de rue desservie par itinéraire Autre

Numéro d'unité Nom de rue*
 [Matheson Blvd E](#)

Type de rue Point cardinal Ville* Province*
 [Mississauga](#) [ON \(Ontario\)](#)

Code postal*

[L4W5R6](#)

Utilisez le bouton « Ajouter un nouvel organisme » pour faire l'ajout d'autres organismes visés par ce rapport sur l'accessibilité (maximum 20).
Remarque : Tous les organismes doivent avoir la même catégorie d'organisme, la même répartition du nombre d'employés, les mêmes réponses de conformité et le même certificateur, et avoir différents numéros d'entreprise afin de pouvoir remettre un seul formulaire.

Catégorie d'organisme [Entreprise ou organisme sans but lucratif](#)

Repartition du nombre d'employés [50 et plus](#)

Denomination sociale de l'organisme qui fait la déclaration [Bayer Inc.](#)

Numero d'entreprise de l'organisme qui fait la déclaration (NE9) [887471886](#)

Il est obligatoire de fournir les renseignements lorsque les champs sont suivis d'un asterisque (*).

B. Comprendre vos obligations en matière d'accessibilité

Avant de commencer à remplir votre rapport, vous pouvez obtenir de l'information sur vos obligations en matière d'accessibilité à ontario.ca/accessibilite

D'autres exigences en matière d'accessibilité s'appliquent si vous êtes :

- [une municipalité](#)
- [un établissement d'enseignement \(par exemple, commission scolaire, collège, université ou école\)](#)
- [un producteur de matériel pédagogique \(par exemple, des manuels scolaires\)](#)
- [un conseil de bibliothèque](#)

C. Questions sur le rapport de conformité sur l'accessibilité

Instructions

Veillez répondre à chacune des questions suivantes sur la conformité. Utilisez la boîte de commentaires si vous désirez préciser une réponse.

Si vous avez besoin d'aide au sujet d'une question en particulier, cliquez sur les liens aide et une nouvelle fenêtre du navigateur s'ouvrira. Utilisez le lien gauche pour consulter la réglementation de la LAPHO et le lien droite pour consulter les ressources d'information pertinentes sur l'accessibilité.

Rendre vos pratiques en matière d'emploi accessibles

1. Votre organisme a-t-il établi des politiques écrites en matière d'accessibilité et un énoncé d'engagement? *

@Oui QNon

[Lire l'art. 3 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Etablissement de politiques en matière d'accessibilité](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 1](#)

Commentaires
au sujet de la
question 1

2. Votre organisme a-t-il établi et mis en œuvre un plan d'accessibilité pluriannuel? L'a-t-il mis à jour et affiche sur son site Web? *

@Oui QNon

[Lire l'art. 4 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Plans d'accessibilité](#)

009-0237F (2020/01)[v4.0]

Commentaires
au sujet de la
question 2

Apprenez-en davantage sur les exigences respecter
pour la question 2

a

3. Votre organisme offre-t-il une formation appropriée sur le Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées pris en application de la LAPHO et sur les aspects du Code des droits de la personne qui concernent les personnes handicapées? *
- e oui** **eNon**

[Lire l'art. 7. \(2\) du Regl. de l'Ont. 191/11: Formation](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 3](#)

Commentaires
au sujet de la
question 3

4. Outre les exigences susmentionnées, votre organisme respecte-t-il toutes les autres exigences qui s'appliquent en vertu des dispositions générales du Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées? *
- e oui** **eNon**

[Lire la Partie I du Regl. de l'Ont. 191/11 : Dispositions générales](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 4](#)

Commentaires
au sujet de la
question 4

Service à la clientèle

5. Votre organisme respecte-t-il toutes les exigences qui s'appliquent en vertu des Normes pour les services à la clientèle? *
- e oui** **eNon**

[Lire la Partie IV.2 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Normes pour les services à la clientèle](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 5](#)

Commentaires
au sujet de la
question 5

Information et communications

6. Votre organisme veille-t-il à ce que le processus de retroaction soit accessible aux personnes handicapées, en fournissant ou en faisant fournir sur demande des formats accessibles et des aides à la communication? Informez-vous le public de cette politique de retroaction accessible? *
- e oui** **eNon**

[Lire l'art. 11 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Processus de retroaction](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 6](#)

Commentaires
au sujet de la
question 6

7. Votre organisme s'est-il doté d'un processus pour fournir aux personnes handicapées des formats accessibles et des aides à la communication en temps opportun et sans imposer de frais supplémentaires? *
- e oui** **eNon**

[Lire l'art. 12. \(1\) du Regl. de l'Ont. 191/11 : Formats accessibles et aides à la communication](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 7](#)

Commentaires
au sujet de la
question 7

8. Votre organisme met-il à la disposition du public les renseignements sur les mesures ou plans d'urgence ou sur la sécurité publique? *
- (Dans l'affirmative, vous serez invité à répondre à une autre question.)
- e oui** **eNon**

[Lire l'art. 13 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Renseignements sur les mesures ou plans d'urgence ou la sécurité publique](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 8](#)

- 8.a. Votre organisme fournit-il les renseignements sur les mesures ou plans d'urgence ou sur la sécurité publique dans un format accessible aux personnes handicapées qui en font la demande? *
- e oui** **eNon**

[Lire l'art. 13 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Renseignements sur les mesures ou plans d'urgence ou la sécurité publique](#)

C
o

9. Outre les exigences susmentionnées, votre organisme respecte-t-il toutes les autres exigences qui s'appliquent en vertu des Normes pour l'information et les communications? * **e oui** **eNon**

[Lire la Partie II du Regl. de l'Ont. 191/11 : Normes pour l'information et les communications](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 9](#)

Commentaires
au sujet de la
question 9

Emploi

10. Votre organisme prépare-t-il des renseignements individualisés relatifs aux interventions d'urgence sur le lieu de travail pour les employés handicapés? * **e oui** **eNon**

[Lire l'art. 27. \(1\) du Regl. de l'Ont. 191/11 : Renseignements relatifs aux interventions d'urgence sur le lieu de travail](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 10](#)

Commentaires
au sujet de la
question 10

11. Votre organisme élabore-t-il et instaure-t-il un processus écrit régissant l'élaboration de plans d'adaptation individualisés et documentés pour les employés handicapés? * **e oui** **eNon**

[Lire l'art. 28 \(1\) du Regl. de l'Ont. 191/11 : Plans d'adaptation individuels et documentés](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 11](#)

Commentaires
au sujet de la
question 11

12. Outre les exigences susmentionnées, votre organisme respecte-t-il toutes les autres exigences qui s'appliquent en vertu des Normes pour l'emploi? * **e oui** **eNon**

[Lire la Partie III du Regl. de l'Ont. 191/11 : Normes pour l'emploi](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 12](#)

Commentaires
au sujet de la
question 12

Conception des espaces publics

13. Depuis le dépôt de son plus récent rapport de conformité sur l'accessibilité, votre organisme a-t-il amené ou réaménagé des voies de déplacement extérieures qu'il a l'intention d'entretenir? * **e oui** **e Non**
(Dans l'affirmative, vous serez invité à répondre à une autre question.)

[Lire les art. 80.21 à 80.31 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Voies de déplacement extérieures](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 13](#)

- 13.a. Le cas échéant, les voies de déplacement extérieures aménagées ou réaménagées satisfont-elles aux obligations générales et aux exigences techniques énoncées dans les Normes pour la conception des espaces publics? *

e oui **e Non**

[Lire les art. 80.21 à 80.31 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Voies de déplacement extérieures](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 13.a](#)

Commentaires
au sujet de la
question 13.a

14. Depuis le depot de son plus recent rapport de conformite sur l'accessibilite, votre organisme a-t-il amenege ou reamenege des aires de restauration exterieures destinees a l'usage du public? * **oui** **Non**
(Dans l'affirmative, vous serez invite a repondre a une autre question.)

[Lire l'art. 80.17 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Aires de restauration exterieures destinees a l'usage du public : exigences generales](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences a respecter pour la question 14](#)

14.a. Le cas echeant, les aires de restauration exterieures destinees a l'usage du public amenegees ou reamenegees satisfont-elles aux obligations generales enoncees dans les Normes pour la conception des espaces publics? * **oui** **Non**

[Lire l'art. 80.17 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Aires de restauration exterieures destinees a l'usage du public : exigences generales](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences a respecter pour la question 14.a](#)

Commentaires
au sujet de la
question 14.a

15. Depuis le depot de son plus recent rapport de conformite sur l'accessibilite, votre organisme a-t-il amenege ou reamenege des aires de jeu exterieures? * **oui** **Non**
(Dans l'affirmative, vous serez invite a repondre a une autre question.)

[Lire les art. 80.19 et 80.20 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Aires de jeu exterieures](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences a respecter pour la question 15](#)

15.a. Le cas echeant, les aires de jeu exterieures amenegees ou reamenegees satisfont-elles aux exigences en matiere de conception et de consultation enoncees dans les Normes pour la conception des espaces publics? * **oui** **Non**

[Lire les art. 80.19 et 80.20 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Aires de jeu exterieures](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences a respecter pour la question 15.a](#)

Commentaires
au sujet de la
question 15.a

16. Depuis le depot de son plus recent rapport de conformite sur l'accessibilite, votre organisme a-t-il amenege ou reamenege des places de stationnement hors voirie? * **oui** **Non**
(Dans l'affirmative, vous serez invite a repondre a une autre question.)

[Lire les art. 80.34 a 80.37 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Stationnement accessible](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences a respecter pour la question 16](#)

16.a. Le cas echeant, les places de stationnement hors voirie amenegees ou reamenegees satisfont-elles aux exigences enoncees dans les Normes pour la conception des espaces publics? * **oui** **Non**

[Lire les art. 80.34 a 80.37 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Stationnement accessible](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences a respecter pour la question 16.a](#)

Commentaires
au sujet de la
question 16.a

17. Depuis le depot de son plus recent rapport de conformite sur l'accessibilite, votre organisme a-t-il amenege de nouveaux comptoirs de service (y compris le remplacement de comptoirs de service existants)? * **oui** **Non**
(Dans l'affirmative, vous serez invite a repondre a une autre question.)

[Lire les art. 80.41 et 80.42 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Obtention de services](#)

17.a. Le cas echeant, les nouveaux comptoirs de service amenegees satisfont-ils aux exigences enoncees dans les Normes pour la conception des espaces publics? *

[Lire les art. 80.41 et 80.42 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Obtention de services](#)

Commentaires
au sujet de la

q
u
e
s
t
i
o
n
1
7

.a

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 17](#)

e oui **e Non**

[Apprenez-en davantage sur les exigences à respecter pour la question 17.a](#)

18. Depuis le depot de son plus recent rapport de conformite sur l'accessibilite, votre organisme a-t-il amene des guides de file d'attente fixes? * **eoui** **e Non**
(Dans l'affirmative, vous serez invite a repondre a une autre question.)

[Lire l'art. 80.42 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Guides de file d'attente fixes](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences a respecter pour la question 18](#)

18.a. Le cas echeant, les guides de file d'attente fixes amenes ou reamenes satisfont-ils aux exigences enoncees dans les Normes pour la conception des espaces publics? * **e oui** **e Non**

[Lire l'art. 80.42 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Guides de file d'attente fixes](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences a respecter pour la question 18.a](#)

Commentaires
au sujet de la
question 18.a

19. Depuis le depot de son plus recent rapport de conformite sur l'accessibilite, votre organisme a-t-il amene ou reamene des aires d'attente? * **eoui** **e Non**
(Dans l'affirmative, vous serez invite a repondre a une autre question.)

[Lire l'art. 80.43 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Aires d'attente](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences a respecter pour la question 19](#)

19.a. Le cas echeant, les nouvelles aires d'attente amenees satisfont-elles aux exigences enoncees dans les Normes pour la conception des espaces publics? * **e oui** **e Non**

[Lire l'art. 80.43 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Aires d'attente](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences a respecter pour la question 19.a](#)

Commentaires
au sujet de la
question 19.a

20. Outre les exigences susmentionnees, votre organisme respecte-t-il toutes les autres exigences qui s'appliquent en vertu des Normes pour la conception des espaces publics? * **e oui** **eNon**

[Lire la Partie. IV.1 du Regl. de l'Ont. 191/11 : Normes pour la conception des espaces publics](#)

[Apprenez-en davantage sur les exigences a respecter pour la question 20](#)

Commentaires
au sujet de la
question 20

Catégorie d'organisme [Entreprise ou organisme sans but lucratif](#)

Repartition du nombre d'employés [50 et plus](#)

Denomination sociale de l'organisme qui fait la déclaration [Bayer Inc.](#)

Numero d'entreprise de l'organisme qui fait la déclaration (NE9) [887471886](#)

Il est obligatoire de fournir les renseignements lorsque les champs sont suivis d'un asterisque (*).

D. Resume du rapport de conformité sur l'accessibilité

Vos réponses aux questions sur votre rapport d'accessibilité indiquent que votre organisme respecte les normes de la LAPHO.

Votre organisme pourrait être soumis à une vérification pour confirmer la conformité.

E. Attestation concernant le rapport de conformité sur l'accessibilité

L'article 15 de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour /es personnes handicapées de l'Ontario* exige que les rapports sur l'accessibilité englobent une déclaration attestant que tous les renseignements exigés ont été fournis et qu'ils sont exacts. Ces rapports doivent être signés par une personne qui a le pouvoir de lier l'organisme/les organismes.

Remarque : Est coupable d'une infraction à la Loi toute personne qui fournit des renseignements faux ou trompeurs dans un rapport d'accessibilité aux termes de la LAPHO.

Le certificateur peut désigner une personne-ressource principale pour permettre au ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité de communiquer avec l'organisme. Sinon, le certificateur sera le représentant de l'organisme.

Certificateur : Une personne qui peut lier légalement l'organisme/les organismes.

Personne-ressource principale : La personne qui représentera le principal point de contact en ce qui concerne les problèmes d'accessibilité.

Attestation

[IZI](#) J'atteste avoir le pouvoir de lier tous les organismes précisés à la section A de ce formulaire, *

[IZI](#) J'atteste que tous les renseignements exigés ont été inclus dans ce rapport, et *

[IZI](#) J'atteste que les renseignements figurant dans ce rapport sont exacts. *

Date d'attestation (aaaa-mm-jj)* [2021-05-14](#)

Renseignements sur le certificateur

Nom de famille *

[De Gagne](#)

Prenom *

[Jacqueline](#)

Titre du poste *

[autre](#)

Autre titre de poste *

[Contentieux, brevets et conformité](#)

Numero de telephone d'affaires *

[905-282-5555](#)

Numero de poste telephonique Cliquez ici si ATS Adresse courriel *

jacqueline.degagne@bayer.com

Autre numero de telephone

Numero de poste telephonique

Numero de telecopieur

Personne-ressource principale de l'organisme/des organismes

Cochez si la personne-ressource principale est la meme que le certificateur

Nom de famille *

De Gagne

Prenom *

Jacqueline

Titre du poste *

autre

Autre titre de poste *

Contentieux, brevets et conformite

Numero de telephone d'affaires *

905-282-5555

Numero de poste telephonique

Cliquez ici si ATS

Adresse courriel *

jacqueline.degagne@baye.rcom

Autre numero de telephone

Numero de poste telephonique

Numero de telecopieur